COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

GECELAQUE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 38 000 Euros

Siège social : Zone Industrielle
37150 BLERE

R.C.S. TOURS 382 380 160

Q1B497

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE TOURS
15 AVR. 2003
GREFFE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

2003_01784

DU 17 MARS 2003 A 15 HEURES

Les associés de la Société GECELAQUE, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 38 000 Euros, divisé en 2 375 parts de 16 Euros chacune, se sont réunis au siège social.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Valérie POPINEAU, agissant en sa qualité de Présidente de la société GESAPTOL, associée possédant le plus grand nombre de parts.

Après avoir déclaré :

- Que ladite société possède DEUX MILLE TROIS CENT SOIXANTE parts sociales, ci 2 360 parts

- Qu'elle représente l'indivision successorale de Monsieur Gérard CHATEL, en vertu d'une procuration sous seing privé, en date à BLERE du 17 mars 2003, propriétaire de CINQ parts sociales, ci 5 parts

- Et qu'elle possède personnellement CINQ parts, ci 5 parts

La Présidente constate qu'est présent :

- **Monsieur Jean-Pierre CHATEL,**
propriétaire de CINQ parts sociales, ci 5 parts

- Total des parts présentes ou représentées : DEUX MILLE TROIS CENT SOIXANTE QUINZE parts sociales,..... 2 375 parts
Soit plus de la moitié du capital social.

La Présidente constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et rappelle que la présente assemblée a été réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau gérant, en remplacement du gérant décédé,
- Pouvoirs en vue des formalités.

EXPOSE

La Présidente rappelle aux membres de l'assemblée que Monsieur Gérard CHATEL, seul gérant de la société, est décédé le 9 mars 2003.

Il y a donc lieu de pourvoir à son remplacement.

La Présidente ouvre ensuite la discussion.

Après discussions et personne ne demandant plus la parole, la Présidente met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu l'exposé de sa Présidente, décide de nommer en qualité de gérante, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Gérard CHATEL, décédé :

- Madame Valérie CHATEL, épouse POPINEAU,
Née le 11 octobre 1969 à GONESSE (95),
Demeurant à ECKBOLSHEIM (67) – 30 rue du Manège.

Madame Valérie POPINEAU est tenue de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

Elle a, conformément à l'article 12-1 des statuts, les pouvoirs les plus étendus pour représenter la société dans ses rapports avec les tiers et notamment pour contracter en son nom et l'engager pour tous les actes et opérations entrant dans l'objet social.

Toutefois, les emprunts, à l'exception des crédits en banque et des prêts ou dépôts consentis par les associés, les achats, échanges et ventes d'établissements commerciaux ou d'immeubles, les hypothèques et nantissements, la fondation de sociétés et tous apports à des sociétés constituées ou à constituer, ainsi que toutes prises d'intérêts dans ces sociétés, ne peuvent être faits ou consentis qu'avec l'autorisation des associés, aux conditions de majorité ordinaire, sans toutefois que cette limitation de pouvoirs, qui ne concerne que les associés entre eux, puisse être opposée aux tiers.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Madame Valérie POPINEAU déclare accepter le mandat qui vient de lui être conféré et n'être frappée d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'exercice de ces fonctions.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte pour l'accomplissement des formalités légales et réglementaires de publicité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'Ordre du Jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés présents ou représentés.

Madame Valérie POPINEAU

Monsieur Jean-Pierre CHATEL

Pour l'indivision successorale de
Monsieur Gérard CHATEL
Madame Valérie POPINEAU

Pour la SAS GESAPTOL
Madame Valérie POPINEAU